

Conseil de l'Estuaire du 23 janvier 2015

Activité du Conseil Scientifique de l'Estuaire de la Seine

Bilan 2014

Fabienne Petit



Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEDDE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
de Haute-Normandie

www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr

Activité du Conseil Scientifique de l'Estuaire de la Seine - Bilan 2014

- Renouvellement du Conseil Scientifique
- Avis rendus sur les projets stratégiques des Grands Ports Maritimes
- Autres sujets débattus

Activité du Conseil Scientifique de l'Estuaire de la Seine - Bilan 2014

- **Limites géographiques des travaux du CSES :**
 - à l'amont , le barrage de Poses
 - à l'aval, le tiers est de la baie de Seine
 - latéralement, tous les bassins versants internes au système estuarien

Activité du Conseil Scientifique de l'Estuaire de la Seine - Bilan 2014

■ Les avis rendus

Le conseil scientifique de l'estuaire de la Seine s'est réuni deux fois

- Le projet du parc logistique du pont de Normandie 2 (PLPN2) porté par le GPMH,
- Les projets stratégiques 2014-2019 du GPMH et du GPMR.

Activité du Conseil Scientifique de l'Estuaire de la Seine - Bilan 2014

■ Sujets débattus :

- les résultats de l'expérimentation menée par la GPMR sur le site de Machu,
- l'avancement de la modélisation de la fosse nord menée par ARTELIA,
- l'élaboration du plan de gestion des espaces naturels du GPMR,
- l'élaboration du schéma du port et de la nature du GPMH,
- le suivi du site de clapage d'Octeville,

Activité du Conseil Scientifique de l'Estuaire de la Seine - Bilan 2014

■ Sujets débattus :

- les projets de simplification des procédures administratives par les services de l'Etat,
- la gestion de la fuite du PLIF TOTAL à proximité de la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine,
- l'élaboration d'une stratégie locale sur l'application de la doctrine éviter-réduire-compenser du PNR des Boucles de la Seine normande,
- les projets d'extraction de granulats marins.

Activité du Conseil Scientifique de l'Estuaire de la Seine - Bilan 2014

Le souhait du CSES :

« Que la réunification des deux Normandie, plaçant l'estuaire de la Seine dans son centre géographique, puisse conduire enfin la Nouvelle Région et l'Etat à envisager la mise en œuvre d'une gestion globale de ce milieu extraordinaire, lui permettant ainsi de préserver ses fonctionnalités environnementales au service de l'homme et de la nature ».